



Arrêt de travail et repos hebdomadaire

Par **Olive67**, le **05/02/2024** à **14:34**

Bonjour,

je travaille dans le secteur de la restauration.

Mes repos sont les lundis et mardis.

Je suis en arrêt depuis le 30/01/2024 jusqu'au 6/02/2024

Je souhaiterais savoir si je pouvais prétendre à des jours de repos hebdomadaires cette semaine 6 ?

Mes jours de repos hebdomadaires peuvent-ils être inclus dans mon arrêt maladie?

Je vous remercie par avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **janus2fr**, le **05/02/2024** à **14:54**

Bonjour,

Vous êtes en arrêt jusqu'au mardi 6, vos repos hebdomadaires étant le lundi et mardi, vous n'en bénéficierez pas cette semaine puisqu'en arrêt ces 2 jours.